

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 27 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 21/12/22, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Danielle CHARTON, Stéphanie COLIN, Christelle FOUCHÉ, Aurélie QUEHEN, Evelyne WILFART.

Messieurs, Christian BONNEMAISON, Thierry BRUGGEMAN, Jean-Pierre GALLOIS, Sylvain QUOIRIN, et Victor SALGUEIRO SENRA.

Pouvoirs : David ALRIVIE donnant pouvoir à Thierry BRUGGEMAN
Philippe ROBIN donnant pouvoir à Victor SALGUEIRO SENRA

Absents excusés : Audrey LONJARET, Véronique DECELLE et Éric DE AZEVEDO

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GALLOIS

Le compte rendu de la séance du 12 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Eclairage public en LED N° 001 – 27/12/22

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la rénovation globale de l'éclairage public en télégestion.

Ces travaux seront réalisés par le SDEY.

Le coût estimatif des travaux est de 304 575.54 € TTC.

Il expose le plan de financement suivant :

Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (récupérée par le SDEY)	SDEY HT 60%	Part commune HT 40 %
Eclairage public	304 575.54 €	253 812.95 €	50 762.59 €	152 287.77 €	101 525.18 €
Total Travaux	304 575.54 €	253 812.95 €	50 762.59 €	152 287.77 €	101 525.18 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à la majorité,

- **APPROUVE** les travaux ci-dessus

- **AUTORISE** le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.

Vote : Pour 11 Abstention : 1

INFORMATIONS

- **Jardin Rue de l'hôpital :**

Mme BOIZARD propose à la commune, un petit jardin de 74 m2, parcelle AH 163, à côté du monument aux morts au prix de 1 000 € avec les frais de notaire en supplément.
Le conseil municipal ne souhaite pas acquérir ce jardin, et préfère le laisser aux propriétaires de la maison mitoyenne.

Date des prochains conseils municipaux :

Lundi 23 janvier 2023 à 19 heures

Lundi 20 février 2023 à 19 heures

Lundi 20 mars 2023 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.
et ont signé au registre les membres présents.**

Délibération n° 001 – 27/12/22 : Eclairage public en LED